



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 15 décembre 2022 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Ghislain Perreault | - Serge Brault |
| - Christine Bleau | - David Dumont |
| - Mario Dufour | - |

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 15 DÉCEMBRE 2022

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2023
3. Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2023-2024-2025
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2022-12-367 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2022-12-367 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2022-12-368 Adoption du budget 2023

Résolution #2022-12-368 : Adoption du budget 2023

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 954 du Code municipal, Madame la mairesse Chantale Pelletier fait la présentation du budget pour l'année 2023.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le budget pour l'année 2023, au montant de 6 231 819.75\$.

ADOPTÉE

2022-12-369 Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2023-2024- 2025

Résolution #2022-12-369 : Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le programme des immobilisations pour les années 2023-2024-2025, à savoir:



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Napierville**

DÉPENSES À EFFECTUER	2023	2024	2025
Chemins, rues		140 000\$	140 000\$
Aménagement parc à chiens	99 000\$		
Système téléphonique hôtel de ville	10 000\$		
Mise aux normes de l'usine d'épuration	2 311 825\$		
Mise à niveau poste de pompage	777 745\$		
Thermopompe chalet des loisirs	5 800\$		
Buts de soccer loisirs	7 700\$		
Estrades loisirs	14 850\$		
Raccordement puits Anne-Marie	315 830\$		
Achat de membranes de filtration	64 800\$		
Achat pulvérisateur sur remorque	6 500\$		
	=====	=====	=====
	==	=	
TOTAL DES DÉPENSES	3 614 050\$	140 000\$	140 000\$
MODE DE FINANCEMENT			
Fonds d'administration	95 850\$	140 000\$	140 000\$
Fonds de roulement			
Réserve	64 800\$		
Subvention et règlement d'emprunt	3 453 400\$		
	=====	=====	=====
	==	=	=
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	3 614 050\$	140 000\$	140 000\$

ADOPTÉE

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention: Aucune assistance

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

**2022-12-370
Levée de l'assemblée**

Résolution #2022-12-370 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 19h37.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE